

POUR PLUS D'INFOS, RDV SUR :
WWW.ALBENC.FR

Édito du Maire



Ce bulletin vous présente le résultat des débats d'orientations budgétaires du Conseil Municipal sous la forme d'un budget qui se veut à la fois économe en fonctionnement et ambitieux en investissement.

Budget économe en fonctionnement : en effet un certain nombre de postes de dépenses ont été analysés et vont être réduits par des actions de renégociations, d'amélioration des installations, etc.

Une révolution dans l'air du temps : l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit. Elle s'inscrit dans cette logique anti gaspi et de développement durable.

Toutefois des charges incompressibles incombent à une commune. Le Conseil Municipal a dû se résoudre à voter une légère augmentation des taux d'imposition pour l'équilibre de la section de fonctionnement. (voir articles budget p4/5). Les charges de personnel (déjà inférieures à celle d'une commune de même taille), les services obligatoires tels que la gestion de l'école, l'organisation de la réforme des rythmes scolaires, l'urbanisme, sans oublier bien sûr l'entretien des bâtiments et des voiries sont des dépenses indispensables.

Un effort particulier va être fait cette année et les années à venir pour améliorer l'état des chemins et des routes.

Budget ambitieux en investissement : pour répondre à vos attentes, des travaux de mise en sécurité de la traversée de L'Albenc, de création de nouveaux points d'éclairage pour sécuriser le cheminement de nos écoliers et de nos jeunes vont démarrer très prochainement.

Les préoccupations budgétaires ne doivent pas faire oublier la richesse associative et la joie de vivre qui habite notre commune. Je vous invite donc à vous rendre aux nombreuses manifestations qui vont avoir lieu tout au long de l'été.

Profitez bien de vos vacances !

Sommaire

Édito du Maire / Éclairage public.....	p.1
Echo du conseil / PEDT	p.2
Enfance et Jeunesse	p.3
Budgets 2015.....	p.4-5
Récompense/ Jardinage/ Bureau Tabac.....	p.6
Manifestations de l'été.....	p.7
Voyage au pays de la noix 2 ^{ème} partie	p.8

Eclairage public :

Chasse au gaspi et développement durable

Lors d'un débat constructif pendant la séance du Conseil Municipal du mois de janvier, la décision de réduire le nombre d'heures de l'éclairage public a été adoptée. Les lumières vont donc s'éteindre en cœur de nuit de 24 heures et 6 heures du matin dans la partie urbanisée de L'Albenc.

De nombreuses communes ont déjà opté pour cette réduction de la durée d'éclairage public. Ces nouveaux horaires devraient faire baisser la facture de 50 % de la puissance consommée et inscrire notre commune dans une démarche écologique qui aura une incidence financière non négligeable sur le budget communal.



INSCRIPTIONS AUX TAP

Rentrée 2015 - 2016 :
pour le 1^{er} Trimestre
ou à l'année
Samedi 4 juillet
de 8h30 à 11h30

Dossier à retirer en mairie
ou téléchargeable sur
www.albenc.fr



**ECLAIRAGE
PUBLIC**

**Stop au gaspillage
Économisons
l'énergie**

A PROPOS DU JOURNAL



le budget du journal est en baisse, en effet le Conseil Municipal a fait le choix de faire paraître ce bulletin 3 fois dans l'année au lieu de 4 précédemment. De plus les nouvelles techniques d'impression nous permettent de bénéficier d'un bulletin en couleur sans augmentation.

Échos du Conseil...

Conseil municipal du 16 décembre 2014

- Approbation de la convention avec le centre médico-scolaire de Saint Marcellin et du versement de l'aide financière de 0,54€ par enfant scolarisé à l'école maternelle et primaire.
- Information sur la signature du bail pour le restaurant le Diable au Thym avec le nouveau gérant et pour le T4 de la Place du Souvenir français qui va se libérer au début 2015.
- Transfert de compétences à la Communauté de Communes Chambaran-Vinay-Vercors (3C2V) en matière de réseaux et services locaux de communication électronique (extension du haut débit aux territoires non desservis actuellement).
- Approbation des demandes de subventions pour les aménagements de sécurité (chemin piétonnier) sur la D1092 et le CD35 et pour le projet de réalisation de réseaux d'eaux pluviales dans la Grande rue.

Conseil municipal du 13 janvier 2015

- Demande de subvention auprès de la DETR (Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux) pour le projet d'aménagement de sécurité de la D1092 et CD35.
- Adhésion à l'Institut des Risques Majeurs (IRMa), en vue de la mise à jour du plan communal de sauvegarde.
- Motion en faveur du Center Park de Roybon adoptée à la majorité des membres du Conseil.

Conseil Municipal du 23 février 2015

- Information sur les restes à réaliser pour 2014 du budget principal en investissement pour un montant de 7507,96€ (à régler en 2015).
- Autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement pour 2015 avant le vote du budget primitif (prévu le 31 mars) dans la limite de 25% du budget de l'exercice précédent, conformément à la législation.
- Approbation de la proposition de coupure de l'éclairage public entre minuit et 6h du matin dans le cadre du développement durable et pour la réalisation d'économies.
- Autorisation de signer le compromis et tout acte de vente pour un des deux T4, rue des Terreaux.

Conseil municipal du 31 mars 2015

- Ce conseil a été principalement dédié aux votes des comptes 2014 et des budgets 2015, (Budget annexe Commerces et logement et Budget principal):
 - Approbation des comptes administratifs 2014 et affectation du résultat 2014
 - Déclaration de conformité des comptes de gestion 2014
 - Approbation du budget primitif 2015
 - Approbation de l'augmentation de 2% des recettes fiscales attendues, pour équilibrer les dépenses et recettes de la section de fonctionnement.

- Approbation du mandatement du Centre de gestion de la fonction publique pour la souscription, à compter du 1er janvier 2016, d'un contrat d'assurance statutaire couvrant tout ou partie des frais laissés à la charge de la commune en application des textes régissant le statut de ses agents (en cas de maladie, maternité, décès).
- Organisation d'un service mutualisé d'instruction des demandes d'urbanisme, porté par la Communauté de Communes du Pays de St Marcellin (CCPSM) pour les communes des deux autres communautés de communes du Sud Grésivaudan la 3C2V et la Communauté de Communes de la Bourne à l'Isère (CCBI). Validation de la signature d'une convention de prestation de services prenant effet le 1er mai 2015 ; montant prévu pour la commune : environ 2900€ par an.
- Autorisation de signer le compromis et tout acte de vente pour le deuxième et dernier T4, rue des Terreaux.
- Information sur le dernier conseil d'école.
- Suppression de la garderie d'été : les heures utilisées par les TAP et les cours du mercredi matin portent au maximum le quota d'heures des ATSEM.

Conseil Municipal du 28 avril 2015

- Diverses délibérations concernant des demandes de financement au SEDI (Syndicat d'Electricité Départemental de l'Isère) avec les montants estimatifs de travaux pour :
 - Des travaux d'éclairage public : Grande rue, rue des Terreaux, rue du Stade.
 - Des travaux d'installation d'horloges astronomiques sur l'éclairage public pour pouvoir couper la lumière de minuit à 6h.
 - L'avant-projet de travaux en 2016 sur réseaux basse tension de distribution publique d'électricité et éclairage rue du Pressoir et Grande rue
- Actes de vente des deux T4 prévus en mai et juillet 2015.
- 4 logements OPAC vacants (1T4, 2T3, 1T2).
- Nomination de Marjorie Luyton, conseillère municipale, comme élue référente pour le Plan Communal de Sauvegarde.
- Rencontres de Mme le Maire avec l'équipe éducative de l'école, le Sou des Ecoles, l'équipe du Club de rugby, concernant les financements de 2015
- Discussions en cours avec des banques pour restructuration de la dette de la commune.

L'INTÉGRALITÉ DU BUDGET EST CONSULTABLE EN MARIE ET SUR WWW.ALBENC.FR

Projet éducatif de Territoire

Un comité de pilotage constitué d'enseignants, de parents d'élèves et d'élus a élaboré un Projet Educatif De Territoire (PEDT) destiné à évoluer au fil des réunions de travail de ce comité de pilotage. Le Projet Educatif Territorial (PEDT) formalise une démarche permettant à la communes de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Il permettra notamment de pérenniser les temps d'activités périscolaires le vendredi après-midi et de pouvoir bénéficier du fond de soutien de l'état. Ce PEDT, soumis et approuvé par le Conseil d'école, le Conseil Municipal et adressé à l'académie de Grenoble nous a offert un temps de réflexion et de concertation avec tous les acteurs éducatifs de notre commune. Il va nous apporter une cohérence et un gage de qualité dans nos actions auprès de la jeunesse.

Bilan TAP

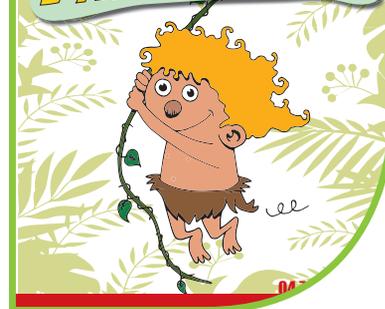


Enfance et Jeunesse

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CHAMBARAN
VINAY VERGORS

ACCUEIL DE LOISIRS
Juillet • Août 2015

**EN ROUTE POUR
L'AVENTURE !**



Le Pôle Enfance et Jeunesse

La fin de l'année scolaire approche et voilà bientôt 1 an qu'a ouvert le Pôle de Services (ancienne maison Berthod - Vinay) de la Communauté de Communes. Il héberge le pôle Enfance Jeunesse. Le Service Enfance Jeunesse fonctionne en s'appuyant sur un projet éducatif qui compte 3 axes principaux :

- connaître les besoins des enfants et de leurs familles (respect des rythmes)...
- respecter la place des parents et leurs choix éducatifs (prise en compte des différences)...
- favoriser l'estime de soi chez l'enfant (valoriser l'identité par des activités d'éveil, ludiques, culturelles et artistiques)

C'est donc le moment de faire le point sur tout ce qui vous est proposé.

La petite Enfance :

Le Multi-Accueil :

Destiné aux enfants de 0 à 6 ans, soit en demi-journée ou en journée complète. Les enfants sont accueillis par des professionnels qui leur permettent de s'épanouir avec des jeux et des activités d'éveil et d'aller vers les autres.

Contact : Directrice Mme Catherine Lotte : 04-76-36-90-14

Le Relais d'Assistante Maternelle (RAM) :

Il fonctionne avec des assistantes maternelles pour des familles souhaitant un mode de garde familial.

Des animatrices sont là pour accueillir et informer les parents (ou futurs), les assistantes maternelles (ou futures) sur des sujets d'ordre éducatif, relationnel ou administratif. De plus, elles organisent sur différentes communes de la communauté de communes des temps collectifs qui permettent aux enfants de commencer à se socialiser et aux « nounous » de partager leurs expériences. Le RAM fournit aussi aux assistantes maternelles qui le souhaitent des malles pédagogiques pour varier les supports d'éveil. Enfin le RAM est aussi organisateur de moments festifs réunissant enfants, parents et assistantes maternelles.

Il est possible de les joindre par téléphone au 04-76-38-94-74 ou d'obtenir un renseignement ou un RDV.

Le Lieu d'Accueil Enfant / Parent (LAEP) :

« Bulle de Mômes » est un lieu destiné aux enfants de moins de 4 ans et à leur famille. C'est l'endroit pour profiter d'un moment privilégié avec son enfant sous l'œil bienveillant d'une équipe d'accueillants.

C'est un service anonyme et gratuit.

Contact : 04-76-64-09-50

Accueil de Loisirs : 3-12 ans :

De nombreuses activités sont proposées par tranche d'âge en lien avec le projet éducatif.

« Les Marbots » : 3-5 ans

Il est ouvert les mercredis de 11h30 à 18h, durant les petites vacances de 7h30 à 18h et tout le mois de juillet. « Les Marbots » accueillent les enfants à Vinay soit au Pôle de services soit à l'école maternelle « Le Séquoia ». Pour août un accueil est mis en place sur d'autres communes : cette année Cognin et L'Albenc. **Contact : Fanny Lefebvre : 04-76-36-70-62**

« Les Candelous » : 6-12 ans :

Accessible à tous les enfants (partenariat avec l'IME) appartenant ou non à la communauté de communes. L'accueil se fait à l'école de « La Mayette », pour les mercredis et les vacances scolaires et il est aussi délocalisé pendant l'été sur d'autres communes.

Contact : Magali Dumas : 04-76-36-70-62

Les activités prévues sont adaptées à l'âge et correspondent au projet pédagogique qui vise à l'épanouissement individuel de chaque enfant au sein du groupe.

Le Point Information Jeunesse (PIJ) :

Destiné essentiellement aux jeunes de 15 à 25 ans, c'est un lieu ressource gratuit et anonyme où l'on peut trouver des réponses à toutes sortes de questions : emploi, formations, logement, santé, sport, culture.

Une permanence délocalisée sur Vinay au Pôle de Services est tenue par l'animateur PIJ le jeudi de 13h30 à 17h30. En dehors de ce jour, il est joignable à la maison de l'économie à Saint-Marcellin. Un animateur est présent un jour par semaine pour vous aider aussi à la réalisation de projets personnels... **Contact : Baptiste Céron : 04-76-36-74-96 (Vinay) ou 04-76-38-45-48 (Saint-Marcellin).**



Pour faciliter les inscriptions durant toute l'année, il existe maintenant le « portail des familles » qui permet de tout gérer en ligne.

Vous pourrez retrouver tout ce qui concerne l'enfance jeunesse sur le site de la 3c2v : www.ccvinay.sud-gresivaudan.org

L'année scolaire s'achève pour nos petits albinos.

Cette année a été marquée par la mise en place des **Temps d'Activité Péri scolaires** qui ont eu lieu le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30. Sur l'effectif total de l'école de 158 enfants, 74 étaient inscrits pour le 1^{er} trimestre, 67 inscrits pour le 2^{ème} trimestre et 75 inscrits pour le 3^{er} trimestre.

Les groupes d'élèves ont été constitués de 10 à 13 enfants, effectif en dessous des capacités maximum réglementaires. Ces effectifs permettent aux intervenants la mise en place de projets ambitieux et de qualité.

Les activités proposées :

Cirque, loisirs créatifs (fabrication de jeux de société), photo, scrabble, journalisme et informatique, jeux collectifs (ultimate, hockey et basket), activités d'éveil (création de marionnettes, dégustation de pain, décoration de Noël et cuisine), arts plastiques (création de décorations de Noël), bricolage (fabrication de mangeoires à oiseau), cuisine, ombres chinoises, environnement (création d'un jeu avec des questions sur l'environnement), jeux de société, etc...

Les parents et les enfants sont ravis des activités mises en place et fiers de leurs réalisations.



FONCTIONNEMENT

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN BAISSÉ NOTABLE:

710 000€ en 2013

695 594€ en 2014

**Pour cette année, 653 067€
ont été votés en dépenses de fonctionnement.**

RÉORGANISATION DES SERVICES

TAP : Suppression de la garderie d'été

Une garderie d'été de 15 jours en juillet, animée par les ATSEM fonctionnait pour les enfants scolarisés à L'Albenc jusqu'en 2013.

Ce service était très apprécié des familles. Ces 2 semaines de garderie d'été permettaient de compléter le temps de travail des 2 ATSEM pour obtenir 2 temps pleins annualisés. **En 2014, l'incidence de la réforme des rythmes scolaires, l'école le mercredi matin et la mise en place des Temps d'Activité Périscolaires, avaient conduit à supprimer une semaine de garderie d'été avec un trimestre scolaire concerné par la réforme.** Nous vous informons que suite à l'application de la réforme des rythmes scolaires sur une année complète, l'emploi du temps des ATSEM a dû être réorganisé pour répondre à ces nouveaux besoins, les heures dédiées à la garderie d'été étant absorbées par le mercredi matin et les TAP. Par conséquent, le Conseil Municipal a dû faire le choix à regret de supprimer la garderie d'été. Cependant nous accueillerons le centre de loisirs de la Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors qui va délocaliser son accueil de loisir à L'Albenc. *Les enfants seront accueillis dans les locaux de notre école maternelle du 17 au 28 Août 2015 de 7h45 à 17h45.*

La vie scolaire et la vie associative restent nos priorités :

Budget école :

La somme de 10 397€ inscrite au budget ne représente qu'une petite partie des dépenses inhérentes à l'école.

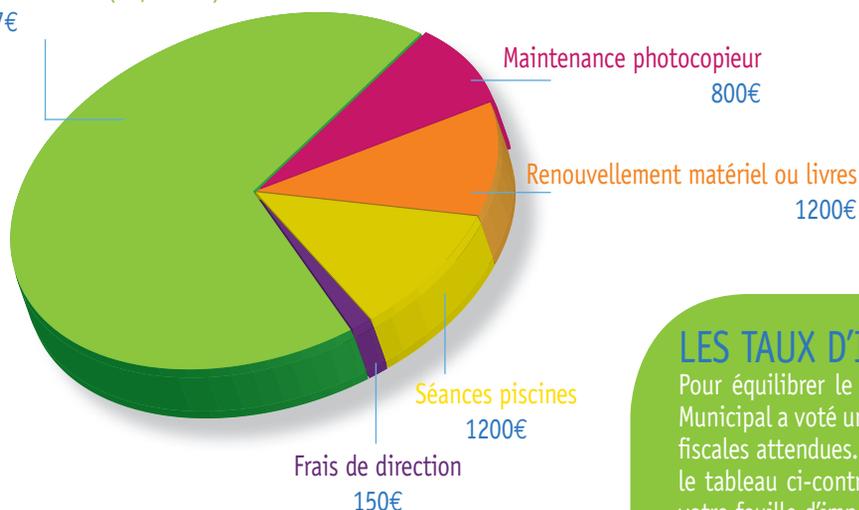
Il faut comptabiliser tous les autres frais tels que :

- l'entretien général des bâtiments (eau, électricité, réparation, ménage...),
- la rémunération des ATSEM, de l'agent chargée des garderies périscolaires et de la cantine,
- la rémunération des instituteurs pour l'aide aux devoirs et les TAP du vendredi, des intervenants dans le cadre des TAP,
- les adhésions OCCE
- le paiement des séances de piscine pour les enfants du cycle 2

Fournitures scolaires (43€/élèves)

Adhésion OCCE (2€/élèves)

7047€



Subventions aux associations

En plus des sommes votées pour les différentes associations, une aide logistique et fonctionnelle est fournie par la Mairie.

Cette aide se traduit par :

- Mise à disposition de différents locaux et de la salle des fêtes (eau, électricité,)
- Aide ponctuelle des employés communaux lors des manifestations
- Photocopies gratuites
- Prêt de matériel (barrières, chaises, bancs,)

Espace nature Isère	855€
Amicale boules	285€
Amicale des donateurs de sang	76€
MFR de CHATTE	90€
ACCA	95€
Club de l'âge d'or	295€
Comité des fêtes	900€
IMP section Vinay	90€
MJC - Fonctionnement	3 183€
MJC - Activités	4 227€
Restos du cœur Saint Marcellin	200€
Sou des écoles - Fonctionnement	1 000€
Souvenir Français	30€
UMAC	40€
USARG (rugby)	3 000€
USARG école de rugby (enfants -14 ans)	(15€/enfant)
MJC - école de roller hockey (enfants -14 ans)	(15€/enfant)
MJC - école de badminton (enfants -14 ans)	(15€/enfant)
Dotations jeunes	2000€
TOTAL	16 366€

LES TAUX D'IMPOSITION :

Pour équilibrer le budget de fonctionnement le Conseil Municipal a voté une augmentation de 2% sur les recettes fiscales attendues. Comme vous pouvez le constater dans le tableau ci-contre, cette augmentation se traduira sur votre feuille d'impôts par une différence de 0.20% sur la part communale de la taxe d'habitation par exemple.

TAXES COMMUNALES

Habitation

Foncieres sur propriétés bâties

Foncieres sur propriétés non bâties

S. DEPUIS LE DÉBUT DU PROJET DES COMMERCES ET DES LOGEMENTS SUR LA PLACE, UN BUDGET ANNEXE A ÉTÉ CRÉÉ.

ETS COMMUNAUX :

NEMENT VERSÉE PAR L'ÉTAT AUX COMMUNES) JUSQU'EN 2017, (-4% EN 2014, - 12% EN 2015,....)

RCÉES PAR L'ÉTAT (GESTION DES PERMIS DE CONSTRUIRE),

AIRES), LE CONSEIL MUNICIPAL A DÛ FAIRE DES CHOIX D'ORIENTATION BUDGÉTAIRES DIFFICILES.

INVESTISSEMENT

DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN HAUSSE :

390 000€ en 2013

320 217€ en 2014

**Pour cette année, 361 968€
ont été votés en dépenses d'investissement.**

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT :

Après analyse des besoins de la commune, écoute et recueil des demandes des habitants, des enseignants, prise en compte des nouvelles réglementations (accessibilité...) durant cette première année de mandat électoral, la nouvelle équipe municipale a élaboré un programme d'investissement pour les années à venir.

L'accent a été mis sur une des priorités de notre programme : la sécurité routière.

Ainsi, les travaux d'aménagement de sécurité sur le RD 35 (route de la Gare) et sur la RD 92 (rue du Sablon) vont démarrer. Les demandes de subventions auprès des services du Conseil Départemental (ex Conseil Général) et de l'Etat (DETR Dotation des équipements des territoires Ruraux) sont en passe d'être notifiées, le cahier des charges pour la consultation des entreprises est en cours d'élaboration. Nous espérons un démarrage des travaux avant la fin de l'année.

- **Sur la RD 35 un chemin piétonnier** va être créé notamment pour la protection des écoliers, collégiens et lycéens. Une signalétique routière va compléter ce dispositif pour faire ralentir les véhicules et leur faire prendre conscience qu'ils sont en zone urbaine.
- **Sur la RD 92, un plateau surélevé** à l'entrée nord du village fait partie des différents aménagements prévus pour continuer de sécuriser la traversée de L'Albenc.
- Une autre action de sécurité va démarrer avant l'hiver : **l'éclairage public de la rue du Stade** pour permettre aux nombreux enfants et jeunes du lotissement « Les terrasses du Vercors » de cheminer en toute sécurité.

Eclairage public

Des travaux d'améliorations de l'éclairage public sont envisagés en fin d'année 2015 ou début 2016. Le SEDI (Syndicat Départemental d'Electricité) devrait accorder une subvention de 80% du montant de l'opération.

L'implantation de 4 points lumineux nouveaux est justifiée « rue du Stade » compte tenu de l'importante urbanisation de ce quartier. La poursuite de la suppression de très anciennes lampes mercure dont les ampoules ne sont plus vendues, permettra de renouveler les 14 points lumineux de la Grande rue.

Après le quartier du Sablon, il s'agit de la 2^{ème} tranche de remplacement. Un lampadaire sera installé « rue des Terreaux » pour remplacer la lampe démontée lors de la démolition d'un bâtiment.

Renouvellement et entretien des équipements communaux

- Battant de la cloche de l'église
- Chauffe-eau et chaudières
- 18 lits pour l'école maternelle
- Barrières ruisseau

Elaboration de l'agenda Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) et travaux pour mettre aux normes d'accessibilité les bâtiments communaux recevant du public (ERP).

Travaux d'aménagement (signalétique, poubelles, fleurissement,.....)

Fin des travaux d'électrification de la rue du pressoir.

2015 - PAS DE NOUVEAU CREDIT

Pour cette année, l'équipe municipale a fait le choix de ne pas prendre de crédit pour l'investissement afin de ne pas accroître l'endettement de la commune. De plus une consultation auprès des banques est en cours pour renégocier les prêts actuels de la commune et faire baisser l'endettement.

	Taux des taxes Communales 2014	Taux des taxes Communales 2015	Taux moyens au niveau national	Plafonds des taux	Produits fiscaux Attendus
	10,08%	10,28%	23,95%	52,13%	116 370€
bâties	18,08%	18,44%	20,20%	68,90%	151 853€
on bâties	53,14%	54,20%	48,53%	147,59%	39 783€

Un Albinois récompensé au salon de l'agriculture

Bravo à Lionel Buisson éleveur à l'Albenc qui s'est pris de passion pour la race mouton vendéen.

Son travail rigoureux a été récompensé au salon de l'agriculture à Paris en recevant deux prix dans la catégorie ovine, race mouton vendéen 19/30 mois et dans le concours viande mâle 16 à 18 mois.

Grâce à lui et aux autres agriculteurs et nuciculteurs, l'Albenc n'a pas fini de rayonner dans toute la France.



Jardinage et nettoyage de printemps

Les beaux jours sont là et c'est donc souvent le moment d'entretenir son extérieur. Quelques règles régissent cela, afin de permettre la vie en communauté dans de bonnes conditions.

Tout d'abord concernant les propriétaires riverains de fossés ou de cours d'eau, l'article R.215-2 du code de l'environnement demande leur entretien régulier afin de permettre le maintien de leur profil et ainsi l'écoulement naturel des eaux.

Il est ainsi demandé aux propriétaires de prendre les mesures nécessaires pour éviter les débordements qui pourraient mettre en danger les biens et les personnes ou créer des troubles de la circulation.

La belle saison c'est aussi le moment idéal pour bricoler, tailler et entretenir son jardin, mais il faut penser à ses voisins...

En effet un l'arrêté préfectoral n°97 5126 a prévu des horaires pour tous pendant lesquels le bruit est autorisé, permettant ainsi à chacun de profiter de son jardin.

- Jours ouvrables : 8h30-12h et 14h-19h30

- Samedis : 9h-12h et 15h-19h

- Dimanches et jours fériés : 10h-12h.

UNE FOIS TOUS CES TRAVAUX RÉALISÉS, NE BRÛLEZ PAS LES HERBES C'EST INTERDIT, PENSEZ PLUTÔT À LES COMPOSTER OU BIEN À LES EMMENER À LA DÉCHETTERIE.



HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE VINAY

- LE LUNDI, MERCREDI ET JEUDI DE 13H30 À 18H00
- LE MARDI ET VENDREDI DE 9H00 À 12H00 ET DE 13H30 À 18H00
- LE SAMEDI DE 9H00 À 18H00

Bon jardinage et bon été à tous.



Réouverture du bureau de tabac

Depuis le 11 février 2015, Bernard et Georges BEAU-GUERRA ont réouvert le Tabac Presse « Le Village » à l'Albenc. L'intérieur a entièrement été rénové et relooké avec goût et les deux nouveaux gérants, accueillants et souriants, permettent à ce commerce de renaître avec succès. Tabac, Presse, Loterie, Cadeaux et vente de Fleurs font partie des différents services offerts.

**LE MAGASIN EST OUVERT 7 JOURS SUR 7
DE 6H30 À 12H30 ET DE 15H À 19H30.
FERMETURE LE DIMANCHE APRÈS-MIDI.**

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Samedi 13 juin

Kermesse de l'école de la Lèze.

Samedi 13 juin

Retransmission de la finale du TOP 14 place Jean Vinay

Dimanche 14 juin

Tournoi de la Noix de Roller Hockey organisé par les Rolling Fox de l'Albenc.

Vendredi 19 juin

Feux de la St Jean organisés par la MJC.

Vendredi 26 juin

Spectacle de chants de l'école.

Samedi 27 et dimanche 28 juin

Concours d'attelage à Vinay (Grand Séchoir)

Vendredi 28 août

Théâtre « Le malade imaginaire » à l'Albenc

Samedi 5 et dimanche 6 septembre

Festival de l'Avenir au Naturel organisé par Espace Nature Isère.

Samedi 12 septembre

Forum des associations.

Samedi 12 et dimanche 13 septembre

Expo dessin et pastels – Atelier Caméléon.

Théâtre : venez rire avec Molière

COCHEZ LA DATE DU VENDREDI 28 AOÛT SUR VOS AGENDAS ET PORTABLES, OU FAITES UN NOEUD À VOTRE MOUCHOIR (POUR LES MOINS CONNECTÉS), VOUS NE LE REGRETTerez PAS !

Depuis la «Raquette en fête» - il y a pas mal d'années de cela - la section «tennis» de la MJC n'avait rien proposé comme animation à l'Albenc.

Elle sera heureuse de vous permettre de terminer l'été avec une soirée exceptionnelle de théâtre «Hors les Murs» à l'Albenc, d'ailleurs tout près du court de tennis*.

UN «MALADE IMAGINAIRE»

totallement déjanté où le rire entre en scène dès les premières répliques.

Molière dans tous ses états mis en scène par « la Troupe du Fenouillet » soutenue par la région Rhône Alpes, louangée par une presse régionale et nationale qui s'était lâchée dès sa création en 2014 :

«On est venu en famille, entre amis, parfois seul, qu'importe, la soirée fut du délire, où ont été distillés à profusion des cascades de rire et de bonne humeur ... à la fin du spectacle les mots les plus entendus sont : génial, époustoufflant, à voir et à revoir» (La Tribune)

«Cette création ... a remporté un énorme succès» (Dauphiné Libéré)

Une ordonnance qui met l'eau à la bouche ...

« A une époque où malgré de belles avancées indéniables en matière de médecine (l'aspirine, le Viagra) et de quelques scandales gigantesques, il semble toujours d'actualité de s'inquiéter de ce que nous nous administrons, au grand bonheur de l'industrie pharmaceutique qui redouble tous les jours d'inventivité en matière de poisons guérisseurs... Gageons que ce malade imaginaire restera dans les souvenirs de nos collégiens et lycéens qui étudieront les auteurs dits «classiques» avec un tout autre regard !» (D.Martin)

* Dès cet été, appliquez-vous le meilleur des remèdes: Bougez tant que vous voulez au bord de la Lèze sur le court de tennis de l'Albenc.

L'adhésion à la section est toute douce: 6€ pour un étudiant, 20€ pour un adulte !!!



Manifestation ATTELAGE - 27 et 28 juin

Devant les succès des précédentes éditions (2013 et 2014), les bénévoles, les «Attelages et Cavaliers du Dauphiné» et les passionnés des «Ecuries de Pierre Brune» - qui ont créé l'école d'attelage de l'Albenc font prendre une nouvelle dimension à la manifestation qui aura lieu autour du Grand Séchoir à VINAY ! Cette année, le concours officiel d'attelage, qualificatif pour les championnats de France, se déroulera sur la totalité du week-end :

Samedi 27 et dimanche 28 juin 2015 .

Deux concours (un départemental et un régional) vont permettre aux meneurs d'affirmer leur talent pour notre plus grand plaisir. Sous les encouragements de leurs meneurs et du public, les attelages de 1, 2 voire 4 chevaux ou poneys nous replongeront dans une compétition où le spectacle est omniprésent. Profitez de la présence de cet évènement exceptionnel à côté de chez vous et amenez famille et amis !

L'ENTRÉE EST LIBRE ET LE PROGRAMME RÉSERVE BIEN D'AUTRES SURPRISES POUR PETITS ET GRANDS.



Voyage au pays de la noix

De l'économie de cueillette
à l'économie tout court

PARTIE 2

A L'ASSAUT DU MARCHÉ DE LA NOIX !

La production mondiale de noix près de 2 Millions de tonnes est dominée par la Chine, l'Iran, les Etats Unis et la Turquie. La France occupe le 7^{ème} rang avec seulement 2% de la production. Elle est étonnamment au 2^{ème} rang des pays exportateurs, même si elle est loin derrière les Etats Unis.

Ces dernières années, la région Rhône Alpes produisait la moitié de la production française (environ 18 000 tonnes de noix par an) dont 13 000 tonnes produites dans la Zone AOP de la noix de Grenoble. Sur ce volume, seulement 80% sont commercialisées comme Noix de Grenoble (en coques uniquement).

Référence mondiale en terme de qualité 62% de la production de noix de Grenoble est exportée. En plus de la vente en coques ou en cerneaux, il y a une grande

variété de produits dérivés de la noix dont le plus important est l'huile de noix. Les coquilles de noix peuvent être vendues pour le chauffage. Le bois de noyer reste le bois noble par excellence pour la confection de meubles.

ET L'ALBENC DANS TOUT ÇA ?

Les champs de noyers modèlent le paysage de la campagne albinoise avec leurs alignements d'arbres et le Vercors en toile de fond. Ils sont particulièrement beaux en fin d'après midi quand le soleil les éclaire en lumière rasante. Ils ont remplacé peu à peu les champs de céréales et les prairies, couvrant une grande partie du territoire qui s'oriente nettement vers la monoculture.

Sur les 17 agriculteurs ou groupements d'exploitants agricoles (GAEC) présents sur la commune, on compte 14 nuciculteurs (sur les 1100 producteurs de noix de Grenoble, soit 1,2%) et un producteur de noyers. Il ne reste plus que 2 éleveurs de bétail et la culture des céréales est devenue une culture annexe.

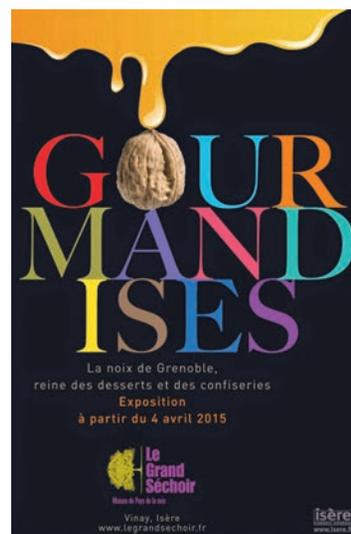
D'après le CING (Comité interprofessionnel de la Noix de Grenoble), les producteurs de noix de Grenoble de la seule commune de l'Albenc parmi les 261 communes de production occupent 8% de la superficie enregistrée en AOP à l'Albenc ou aux alentours. En 2013, ils ont produit 7% des volumes de noix de Grenoble. C'est dire l'importance de la nuciculture albinoise située en plein cœur de la région de production.

La récolte de 2014 qui a débuté le 24 septembre a été marquée par de très bonnes conditions climatiques facilitant le travail des agriculteurs. Pourtant la quantité, comme dans l'ensemble de la zone AOP, a été bien moindre que les années précédentes (40% de moins que la récolte particulièrement abondante de 2013). Mais les noix du cru 2014 se distinguent par leur taille et une excellente qualité, ce qui explique que la demande a largement dépassé l'offre.

La plus grosse partie de la production de l'Albenc est commercialisée via la coopérative Coopénoix.

Après la période intense de la récolte, nos nuciculteurs peuvent enfin souffler, il leur faut néanmoins nettoyer, planter, greffer, tailler, prévenir les maladies par une surveillance constante, entretenir bâtiments et matériel, ...

bref préparer la prochaine récolte que nous espérons excellente
Informations extraites du site du CING.



Pour en savoir plus
consultez le site
www.aoc-noixdegrenoble.com
Et Rendez-vous au
« Grand Séchoir » à Vinay.
En ce moment vous pourrez
voir l'exposition
« gourmandises de noix »
pour se souvenir
des confiseries d'antan
ou les découvrir ...

CHAMP DE NOYERS :

Paysage spécifique de notre territoire façonné par le travail de nos nuciculteurs. quand le soleil éclaire les noyers en lumière rasante.



Trois noix
par jour,
la forme
pour toujours



IMPRIM'VERT*

Imp. PRESS VERCORS - Imprimé sur papier recyclé